



## Est-ce que tu entends l'appel à la prière ? - « Oui » dit l'aveugle. « Alors, réponds-y !

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Une personne aveugle vint trouver le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) et dit : " Ô Messenger d'Allah ! Je n'ai pas de guide pour me conduire à la mosquée ! " Il demanda alors au Messenger d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) de lui accorder la facilité de prier dans sa demeure et il la lui accorda. Au moment où l'aveugle tourna le dos pour s'en aller, il l'appela et lui demanda : « Est-ce que tu entends l'appel à la prière ? - « Oui » dit l'aveugle. « Alors, réponds-y ! »

[صحيح] [رواه مسلم]

Un homme aveugle vint trouver le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) et dit : « Ô Messenger d'Allah ! Je n'ai personne pour m'aider et me prendre la main jusqu'à la mosquée pour les cinq prières. » Il voulait que le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) lui permette d'être exempté de la prière en groupe et il lui en donna la permission. Lorsqu'il se retourna, il l'appela et lui demanda : « Est-ce que tu entends l'appel à la prière ? - Il répondit : Oui ! - Il dit : Alors, réponds à celui qui appelle à la prière. »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/11287>

